Document generated on 06/01/2025 3:06 a.m.

Assurances

Six études sur le courtier d'assurances

Un groupe de collaborateurs

Volume 45, Number 4, 1978

URI: https://id.erudit.org/iderudit/1103951ar
DOI: https://doi.org/10.7202/1103951ar

See table of contents

Publisher(s)

HEC Montréal

ISSN

0004-6027 (print)
2817-3465 (digital)

Explore this journal

Cite this document

groupe de collaborateurs, U. (1978). Six études sur le courtier d'assurances. *Assurances*, *45*(4), 252–252. https://doi.org/10.7202/1103951ar

Tous droits réservés © Université Laval, 1978

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

Six études sur le courtier d'assurances[1]

par

Un groupe de collaborateurs

1. La véritable fonction du courtier.
2. Le caractère professionnel de ses actes.
3. Le courtier et la nouvelle loi des assurances au Québec.
4. Le courtier devant la jurisprudence.
5. L'évolution nécessaire du courtage d'assurances, au sens de la documentation.
6. Le courtier d'assurances régi par une loi spéciale de la province de Québec.

En règle générale, on comprend mal ce qu'est le courtier d'assurances et ce que sont sa fonction dans le monde des affaires, son rôle de mandataire et sa responsabilité professionnelle. Nous avons pensé que ces six études rendraient service en clarifiant les choses. Elles tentent de faire le point, comme on dit familièrement. Nous espérons que le lecteur les accueillera avec l'intérêt que mérite l'effort d'un groupe de spécialistes qui présentent un rouage important de la grande machine qu'est l'assurance dans le monde actuel des affaires.

Quel chemin parcouru depuis les années, assez lointaines il est vrai, où agissait comme intermédiaire entre assureurs et assurés celui qui, après avoir raté sa vie, songeait qu'il pourrait la refaire en devenant courtier. On l'accueillait alors comme un ami malheureux qu'il fallait aider, un intrus ou un pis-aller. Tout a bien changé. C'est pour situer le courtier dans son rôle actuel que nous avons demandé à nos collaborateurs de nous le présenter. A.

[1] Notre étude ne porte pas sur le courtier d'assurance vie, dont le travail et l'organisation matérielle sont différents.